

ANV 2° semestre 2023

par type de produits

	TOTAL	liste 6403553915	liste 6256720115	liste 6439580515	liste 6253520515	liste 6247320115	liste 6246920115	liste 6549580115
	136 545,00	13 876,88	38 831,36	887,96	4 317,23	18 480,72	767,47	59 383,38
EA1-EAU (70111)	61 766,35	10 978,10	30 941,44	722,10	3 647,39	14 794,61	682,71	50 892,59
EA4-RMRC (706121)	5 267,99	1 025,38	2 705,89	60,79	210,49	1 228,24	37,21	-
EA3-RP (701241)	9 838,43	1 873,41	5 005,13	105,08	459,35	2 352,45	43,02	8 187,42
DIVERS	288,84	-	178,90	-	-	105,42	4,52	303,37

par motifs

	TOTAL	liste 6403553915	liste 6256720115	liste 6439580515	liste 6253520515	liste 6247320115	liste 6246920115	liste 6549580115
	136 545,00	13 876,88	38 831,36	887,96	4 317,23	18 480,72	767,47	59 383,38
PV Carence	52 543,09	13 876,88	38 666,21					
Poursuites sans effet	3 305,45		165,15		3 140,30			59 383,38
NPAI et DISPARUS	804,69				804,69			
DCD et DR<0	372,24				372,24			
PV perquisition et DR<0	-							
RAR <seuil poursuite	770,17					2,70	767,47	
Surrendettement et effacement de dette	18 478,02					18 478,02		
Insuffisance actif	887,96			887,96				

par tranches

	TOTAL	liste 6403553915	liste 6256720115	liste 6439580515	liste 6253520515	liste 6247320115	liste 6246920115	liste 6549580115
	136 545,00	13 876,88	38 831,36	887,96	4 317,23	18 480,72	767,47	59 383,38
<100	31 777,52	5 776,74	14 147,36	310,86	3 213,25	7 561,84	767,47	36 955,12
>=100 et <1000	44 089,88	8 100,14	23 389,78	577,10	1 103,98	10 918,88		22 428,26
>=1000 et <5000	1 294,22	-	1 294,22	-	-	-	-	-
>=5000	-	-	-	-	-	-	-	-

par année de PEC

	TOTAL	liste 6403553915	liste 6256720115	liste 6439580515	liste 6253520515	liste 6247320115	liste 6246920115	liste 6549580115
	136 545,00	13 876,88	38 831,36	887,96	4 317,23	18 480,72	767,47	59 383,38
2023	3 446,30	1 054,27	963,56	249,14		1 179,33		
2022	12 922,60	2 172,00	5 313,21	196,19	218,74	4 997,52	24,94	
2021	11 740,71	2 512,21	7 222,68		274,72	1 708,73	22,37	
2020	10 387,84	2 262,11	5 377,97		851,75	1 882,89	13,12	
2019	8 966,23	1 076,16	4 421,69	116,75	884,59	1 852,93	614,11	
2018	8 433,26	1 021,35	5 197,26	325,88	154,4	1 733,82	0,55	
2017	6 679,02	1 340,13	3 139,40		87,32	2 105,77	6,40	
2016	4 504,68	977,89	2 587,04		202,52	708,99	28,24	
2015	3 585,22	465,21	1 793,92		666,75	606,35	52,99	
2014	3 015,42	620,68	1 280,48		346,44	763,07	4,75	
2013	1 731,04	309,66	912,13		386,89	122,36		
2012	1 749,30	65,21	622,02		243,11	818,96		59 383,38

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX
Tél :05.49.78.71.30
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN**

Numéro de la liste **6256720115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

Patricia GUICHARD
Administratrice des Finances Publiques
Adjointe
Cheffe de service comptable
du SGC de Niort

A NIORT CEDEX, le 15 sept. 2023
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

PATRICIA GUICHARD

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	38 831,36 €	
6542	0,00 €	
Total	38 831,36 €	

A _____ Le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir élargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES

220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX

Tél :05.49.78.71.30

Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**Collectivité : 40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN****Numéro de la liste 6403553915**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

Patricia GUICHARD
Administratrice des Finances Publiques.
Adjointe
Cheffe de service comptable
du SGC de Niort

A NIORT CEDEX, le 15 sept. 2023

CHEF DE SERVICE COMPTABLE

PATRICIA GUICHARD

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	13 876,88 €	
6542	0,00 €	
Total	13 876,88 €	

A

Le

*(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)***TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX

Tél :05.49.78.71.30

Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**Collectivité : 40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN****Numéro de la liste 6439580515**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

Patricia GUICHARD
Administratrice des Finances Publiques
Adjointe
Cheffe de service comptable
du SGC de Niort

A NIORT CEDEX, le 15 sept. 2023
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

PATRICIA GUICHARD

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	887,96 €	
Total	887,96 €	

A Le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX
Tél :05.49.78.71.30
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN**

Numéro de la liste **6549580115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 02 oct. 2023
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

02/10/23



PATRICIA GUICHARD

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	59 383,38 €	
6542	0,00 €	
Total	59 383,38 €	

A _____ Le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
220 RUE DE STRASBOURG79061 NIORT CEDEX
Tél :05.49.78.71.30
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN****Numéro de la liste 6246920115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

Patricia GUICHARD
Administratrice des Finances Publiques
Adjointe
Cheffe de service comptable
du SGC de Niort

A NIORT CEDEX, le 15 sept. 2023
CHEF DE SERVICE COMPTABLE


PATRICIA GUICHARD

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	767,47 €	
6542	0,00 €	
Total	767,47 €	

A Le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir élargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX
Tél :05.49.78.71.30
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN**

Numéro de la liste **6247320115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

Patricia GUICHARD
Administratrice des Finances Publiques
Adjointe
Cheffe de service comptable
du SGC de Niort

A NIORT CEDEX, le 15 sept. 2023
CHEF DE SERVICE COMPTABLE


PATRICIA GUICHARD

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541		
6542	18 478,02 €	
Total	18 478,02 €	

A _____ Le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX

Tél :05.49.78.71.30

Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN**Numéro de la liste **6247320115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

Patricia GUICHARD
Administratrice des Finances Publiques
Adjointe
Cheffe de service comptable
du SGC de Niort

A NIORT CEDEX, le 15 sept. 2023
CHEF DE SERVICE COMPTABLE


PATRICIA GUICHARD

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	2,70 €	
Total	2,70 €	

A Le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES

220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX

Tél :05.49.78.71.30

Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 40107 - SERVICE DES EAUX DU VIVIER-CAN

Numéro de la liste 6253520515

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 15 sept. 2023

CHEF DE SERVICE COMPTABLE

PATRICIA GUICHARD

Le comptable public,
par procuration
Michèle GOICHON

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	4 317,23 €	
6542	0,00 €	
Total	4 317,23 €	

A _____ Le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.